

*Questions orales*

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** J'ai discuté de la question avec quelques personnes et, de l'avis général, il faudra accroître le trafic dans la voie maritime des Grands lacs dans les décennies à venir. Nous ne nous sommes cependant entendus ni sur l'année 1985 ni sur le choix des moyens pour y parvenir. Les possibilités sont nombreuses et les pourparlers se poursuivent. Manifestement, la nature des cargaisons, qu'elles soient de minerai de fer ou de charbon, pour n'en mentionner que deux, expédiées par les Grands lacs, pose également des problèmes. Eu égard à cela, les autorités compétentes, tant du côté canadien que du côté américain, ont commandé une étude sur la conjoncture actuelle. J'en communiquerai les résultats à la Chambre aussitôt que possible.

Tout cela pour dire que l'on s'entend à reconnaître qu'il y a lieu d'accroître la capacité de la voie maritime des Grands lacs. Reste à déterminer le choix des moyens, à voir si le canal Welland sera doublé ou non, à modifier le trafic, sa rapidité, à prolonger la saison opérationnelle, ainsi de suite. Je me documentais sur la question il y a quelques jours et j'ai été étonné de constater les gains que l'on peut réaliser en améliorant la gestion de cette voie maritime. Les chiffres cités pour le mois d'avril, pour le canal Welland, font état d'une augmentation de 5 p. 100 du rendement. Bien sûr, l'on peut accomplir certains progrès sans nécessairement recourir aux méga-projets comme par exemple celui du doublement du canal Welland.

## LE CALENDRIER DES MESURES PRÉVUES

**M. Jack Murta (Lisgar):** Madame le Président, le ministre ne semble pas tout à fait sûr de ce qu'il compte faire à cet égard. Je viens de l'ouest du Canada, région céréalière dont les habitants expédient pratiquement tout leur grain par la Voie maritime du Saint-Laurent et l'inertie apparente du ministre nous inquiète au plus haut point. Quand au juste le ministre se propose-t-il de faire quelque chose de concret, et de faire mettre en chantier les travaux d'expansion qu'il faudra effectuer dans la Voie maritime du Saint-Laurent?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, j'ai rappelé que l'étude effectuée par les administrations canadiennes et américaines de la Voie maritime portait sur la conjoncture actuelle du trafic sur les Grands lacs. Je suis d'avis qu'il y aurait lieu d'attendre les conclusions de cette étude avant de faire d'autres commentaires sur la question.

\* \* \*

## LA CONSTITUTION

## LE RÔLE DES ADMINISTRATIONS LOCALES

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, j'aimerais faire suite à la question posée au ministre du Logement, à propos des observations qu'il a faites à la Fédération des municipalités canadiennes. Dans ce discours, le ministre a dit que le rôle des administrations locales justifie une place

plus sûre dans la constitution. Le ministre pourrait-il donner des précisions à ce sujet?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, je pourrais probablement aider les députés en rappelant les réponses que j'ai déjà données ici, c'est-à-dire qu'à mon avis le processus est presque aussi important que toute modification d'effets ou changements apportés. Le processus est très important. J'ai dit dans ce discours, comme aux députés et aux media après le discours, que ce processus doit faire intervenir les provinces et les municipalités dialectiquement avant que toute voie donnée, tout procédé donné, toute institution donnée ou toute relation donnée soient modifiés ou soumis à l'étude des autres gouvernements.

## LE POINT DE VUE DU MINISTRE

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, je répète que le ministre a parlé en particulier de sécurité. J'aimerais lui demander, par votre entremise, quel est le point de vue qu'il présente au juste à propos de la sécurité des municipalités, envisagée du point de vue constitutionnel? Quels sont les éléments d'insécurité?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, comme je l'ai dit dans mes dernières observations, je pense d'après ce que j'ai vu dans la politique locale que le but doit être d'établir une relation relativement plus structurée entre les municipalités, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral que ce que nous avons actuellement. En ce moment par exemple, à la dernière séance d'entretiens que j'ai eus avec les ministres du Logement de l'ensemble du Canada, une seule province a invité des observateurs de son territoire à y assister. Mon sentiment est que ces rapports devraient être renforcés, c'est-à-dire qu'ils devraient être plus fréquents, et qu'une certaine certitude devrait exister quant au type de rapports à venir.

\* \* \*

● (1500)

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

## L'ENTENTE RÉCIPROQUE AVEC LA GRANDE-BRETAGNE

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Voici ce que m'a répondu le ministre à une question que j'ai posée au comité il y a deux ans et demi au sujet des ententes réciproques sur les pensions qui existent entre le Royaume-Uni et le Canada:

C'est ma priorité. L'Italie faisait partie de mes priorités, ainsi que la Grande-Bretagne. Le dossier italien est réglé, et j'en suis très fier, mais je veux débloquer celui de la Grande-Bretagne. C'est très important.

Puisque le ministre estime que c'est une question importante et prioritaire, je me demande pourquoi il n'a pris aucune mesure au cours des deux années et demie qui viennent de s'écouler.